

Lasalle, le 15 mai 2020

Objet : Solde monétaire sur la carte-caf ainsi que pour les plans repas de vos enfants

Chers parents,

Voici une mise à jour concernant les transferts d'argent sur cartes et plans ainsi que les demandes de remboursement pour les élèves du lycée;

Sachez qu'aucun montant ne sera perdu. Nous procéderons comme suit :

Si votre enfant utilise une carte-caf (de type régressif), le solde sera reporté et sera accessible dès l'ouverture de votre école. Il pourra donc utiliser sa carte au service alimentaire dès l'ouverture de l'école;

Si votre enfant utilise un plan repas, nous effectuerons un calcul au prorata du montant payé et du nombre de jours ouverts de votre établissement cette année. Vous pourrez ensuite utiliser cette somme comme crédit pour l'achat du plan repas de votre enfant lors de la prochaine année scolaire;

Si votre enfant n'était pas de retour l'année prochaine dans son établissement actuel (graduation ou déménagement par exemple), nous pourrions effectuer un remboursement.

Pour plus de détails, demande de remboursement ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter notre site Web <https://cafzone.ca/contactez-nous>

Nous traiterons vos questions/demandes dans les meilleurs délais compte tenu de la situation actuelle.

Prenez soin de vous et des vôtres,



Dominic Arbour
Vice-président régional à l'exploitation